LETTRE-PÉTITION *à mon* DÉPUTÉ

M., Mme, ...

.....

.....

à l'attention de .....

député de .....

Madame, Monsieur le Député,

Comme moi, vous admettez

- ✔ Que la Turquie n'est pas européenne, ni historiquement, ni géographiquement, ni culturellement.
- ✔ Que ses violations flagrantes du droit international (occupation de Chypre), des droits de l'homme, de la démocratie, ainsi que son refus de reconnaître le génocide arménien sont inacceptables.
- ✔ Que son poids démographique la fera peser lourdement dans les institutions européennes, d'autant plus avec le nouveau calcul de la majorité qualifiée.
- ✔ Qu'elle entretient de trop lourds contentieux avec ses voisins (Grèce, Russie, Italie, Syrie, Arménie).
- ✔ Que la seule laïcité turque réside en fait dans le statut spécial de l'armée...que l'UE s'est engagée à supprimer.
- ✔ Que compte tenu de son niveau de développement, elle sera longtemps à la charge du reste de l'Union (de l'ordre de 11 milliards d'euros annuels selon les prévisions de la Commission).
- ✔ Que la promesse d'adhésion de 1963 portait sur le marché commun (Rome), et non pas sur ce qui allait devenir une union politique et économique, tandis que la promesse d'Helsinki en 1999 n'engage pas les Etats puisqu'elle n'a été ni débattue, ni justifiée ni surtout ratifiée.
- ✔ Qu'il est humiliant de continuer à mener des «négociations d'adhésion» tout en prétendant qu'elles ne conduiront peut-être pas à l'«adhésion».

Le jour où

- ✔ Elle cessera d'occuper le nord de Chypre,
- ✔ Acceptera de reconnaître le génocide arménien
- ✔ Et satisfera aux conditions de Copenhague (démocratie et droits fondamentaux),

la Turquie sera fondée à adhérer au Traité de Rome, ni plus, ni moins. Comment pourrait-il être question d'aller au-delà, qui plus est, sans consulter les Français par référendum ?

Récemment le Commissaire Rehn a annoncé l'adhésion de la Turquie «dans 10 à 15 ans» tandis que le Président de la Commission M. Barroso confirmait fin avril depuis Ankara que «l'objectif» est que la «Turquie devienne membre à part entière de l'UE».

Pour les peuples européens comme pour le peuple turc, il est plus que temps de mettre un terme à ce jeu de dupes auquel la France se prête depuis trop longtemps.

.../...

LETTRE-PÉTITION *à mon* DÉPUTÉ

Aussi, je vous invite à mettre vos actes en rapport avec votre discours :

1 **en votant «contre»** la suppression de l'obligation constitutionnelle (article 88-5) de soumettre au référendum toute nouvelle adhésion d'un Etat à l'Union européenne

2 **en cessant de voter,** chaque année, dans le projet de loi de finances, les crédits de préadhésion à la Turquie. Elle aura touché à ce titre et d'ici 2009, 3,73 milliards d'euros (2,13 mds de 1996 à 2006 ; 1,6 mds de 2007 à 2009)

3 **en demandant au Président de la République** d'opposer, cette fois, le veto de la France, lors de la prochaine CIG, sur l'ouverture de nouveaux chapitres de la négociation pour l'adhésion turque reprise en juin 2007.

4 **en clarifiant les relations de l'UMP avec l'AKP**, parti islamo-conservateur dirigé par M. Erdogan, qui siège à ses côtés au sein du Parti Populaire Européen (PPE) depuis 2005.

C'est maintenant, au stade du débat parlementaire que tout se joue. Début juillet à Versailles, il sera trop tard.

Je compte sur vous.

Veuillez croire, Madame, Monsieur le député,
à l'assurance de ma respectueuse considération.

.....

Signature